

EDITORIAL

DU PAPIER ET DES ACTES

Année après année, les rapports de durabilité des grandes entreprises s'améliorent de manière parfois spectaculaire. Certaines d'entre elles se fixent même sur ce plan des objectifs ambitieux et déploient des efforts bien réels, notamment pour réduire leur impact climatique. Tout irait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes?

Le bon grain et l'ivraie

Il ne faut évidemment pas être dupe. Une motivation non négligeable de cette évolution est à rechercher dans la volonté de soigner d'abord l'image de marque. Dans cette perspective, démasquer et dénoncer les opérations de pure cosmétique, les tours de passe-passe rhétoriques et autres falsifications reste un devoir. En outre, le meilleur des rapports ne met personne à l'abri de scandales et de controverses, les récentes mésaventures de Nestlé, évoquées dans le présent numéro, en étant une illustration saisissante. Réjouissons-nous pourtant des progrès accomplis et du chemin parcouru, ne rechignons pas à féliciter les entreprises qui le méritent pour leur prise de conscience.

Des outils précieux mais limités

Des rapports de durabilité complets et conformes aux bonnes pratiques fournissent des informations chiffrées et objectives, qui doivent servir à interpel-

ACTARES

Actionnariat pour une économie durable
AktionärInnen für nachhaltiges Wirtschaften

ler les sociétés. Ils permettent également d'en suivre l'évolution au fil du temps: finie, la pratique consistant à mettre en avant un projet par-ci et à décrire une campagne par-là dans l'espoir de créer un rideau de fumée.



Toutefois, la portée de ces rapports reste confinée aux activités propres des entreprises. ACTARES continue d'insister pour que leurs effets indirects soient intégrés à la réflexion. De plus amples informations à ce sujet sont à lire dans les pages intérieures. La responsabilité des sociétés financières est ici particulièrement engagée. Si les banques s'en rendent compte petit à petit et se dotent de directives sectorielles, les compagnies d'assurances semblent en retard d'une guerre. Aux actionnaires de les éperonner.

SOMMAIRE

EDITORIAL: DU PAPIER ET DES ACTES	1	PARAQUAT, BOMBE À RETARDEMENT?	8
UBS ET CS DANS L'ÉCONOMIE CHARBONNIÈRE	2	HUMEUR: BONNE PARTICIPATION	8
VIRAGE ÉNERGÉTIQUE CHEZ ALPIQ ET REPOWER?	3	LES VOTES EN 2012	9
PROTECTION DU CLIMAT CHEZ		ENTRETIEN: JEAN LAVILLE	10
SWISS RE ET ZÜRICH	4	PROJET COMMUN POUR ECOS, L'ARPIP	
HOLCIM A-T-ELLE CONSCIENCE DE SES		ET ACTARES	11
RESPONSABILITÉS?	5	SOUTIEN DE LA VILLE DE GENÈVE	11
NESTLÉ ET SA BATTERIE DE CUISINE	6	NOTE DU LECTURE: LES PARADIS FISCAUX	
SERONO, UN NAUFRAGE ÉVITABLE?	6	ENTERRENT LA DÉMOCRATIE	11
AMÉLIORATION DES RAPPORTS CHEZ ROCHE	7	ASSEMBLÉE DES MEMBRES D'ACTARES	12
ATTEINTES À LA RÉPUTATION DE NOVARTIS	7	STAGE AU SECRÉTARIAT D'ACTARES	12

UBS ET CS DANS L'ÉCONOMIE CHARBONNIÈRE

Le changement climatique a été le thème principal abordé par ACTARES aux assemblées générales d'UBS et de Credit Suisse. Si leur engagement est excellent pour leurs activités propres, il est quasi inexistant au niveau des investissements et des financements.

Les deux grandes banques s'efforcent depuis des années d'être un modèle dans la réduction de leurs impacts sur le climat, dans leurs activités propres, où les opportunités de progresser encore sont faibles. Les ratings correspondants sont élevés. UBS et Credit Suisse ont aussi élaboré des produits adaptés pour leurs clientèles.



Le Président d'ACTARES face aux dirigeants d'UBS

Pas de stratégie climatique dans les activités-clés

Jusqu'à maintenant, l'impact sur le climat des activités financières, boursières ou d'investissements a été laissé de côté. Ces affaires étant hors bilan CO₂ (cf. le «Carbon Disclosure Project»), aucune pression vers un changement ne s'est exercée. Tant UBS que Credit Suisse sont pourtant fortement engagées dans les énergies non-renouvelables.

Etude en commun de Credit Suisse et du WWF

Sous le titre «Sur le chemin d'une économie pauvre en CO₂ – Le rôle des banques», Credit Suisse et le WWF ont publié en octobre 2011 une étude en commun. Dans le prologue, Credit Suisse affirme que «préconiser des mesures vers une économie pauvre en CO₂ n'est pas pour nous qu'un devoir [...], mais est dans l'intérêt de nos propres affaires».

Reste à savoir quel horizon on se fixe. A court et moyen terme, il est possible de mettre activement en valeur de nouveaux champs d'actions, par exemple dans l'immobilier. Mais il ne s'agit là en réalité que d'activités inhérentes à la banque, et non de prestations particulières liées à la durabilité. A moyen et long terme s'impose un retrait d'industries nuisibles

pour le climat, qui doit être planifié déjà maintenant. L'étude ne peut pas l'anticiper, si ce n'est comme une contrainte liée à un «risque de réputation», due au fait que trop de personnes sont d'avis que de telles activités seraient néfastes pour la collectivité.

Industrie charbonnière

L'extraction du charbon et les centrales à charbon sont parmi les grands pollueurs et émetteurs de CO₂. L'ONG «BankTrack» a édité en décembre 2011 une étude sous le titre «Bankrolling Climate Change» sur l'implication de 90 banques dans l'industrie du charbon. La période de 2005 à 2010 a été analysée. Parmi les 20 plus gros investisseurs dans cette industrie, Credit Suisse et UBS se situent aux 9ème et 10ème rangs. L'engagement de Credit Suisse a plus que doublé, celui d'UBS a crû de 50%.

Des contradictions qui sautent aux yeux

Interpellées lors de leurs assemblées générales (AG) sur cette contradiction avec la belle image qu'elles se donnent d'elles-mêmes, les deux grandes banques

Vote contre les rémunérations excessives

La création de capital conditionnel soumise à l'Assemblée générale d'UBS a été soutenue par 62% des actionnaires, alors qu'une majorité des deux tiers était nécessaire. Ce désaveu du Conseil d'administration appelle un éclairage.

Enjeu du vote: émettre des actions destinées aux plans de rémunération du personnel, essentiellement au sommet de l'échelle salariale. Le refus est dirigé indirectement contre les bonus excessifs.

Cette décision, qui est bien exécutive et non consultative, s'ajoute au soutien faiblissant que rencontre le rapport de rémunération: 64% en 2011, 60% en 2012. Elle représente un premier holà, certes partiel, à la mentalité de «self-service» en vigueur au sommet de la banque.

ACTARES a voté contre le rapport de rémunération, mais pas contre la création de capital conditionnel. Ce cas n'est pas couvert par ses lignes directrices, qui devront être adaptées en conséquence.

n'ont pas répondu de manière convaincante. D'un côté, elles font référence aux bons ratings, de l'autre au marché en croissance, que l'on ne peut ignorer. Elles vont évaluer les risques avec soin. On pense toutefois moins au risque pour le climat, qu'à celui qui touche à l'image de la banque.

Témoignage oculaire de Chine

Sur invitation de l'organisation allemande «Urgewald», venant de Pékin, un représentant de Greenpeace a séjourné en Europe. ACTARES lui a donné l'occasion de venir à l'AG d'UBS. S'exprimant avec clarté, il a décrit les dévastations dues à l'industrie du charbon en Chine. La nocivité de cette industrie n'est pas due qu'aux émissions de CO₂, mais aussi à la pollution de l'air et surtout au dépôt de cendres de charbon sur de vastes étendues. De toutes les banques étrangères, UBS est la plus fortement engagée.

Pas seulement des critiques

ACTARES a salué sans réserve l'engagement des deux banques dans le «Groupe de Thoun», un groupe de travail qui a analysé les directives établies l'an der-

nier par le Conseil des droits humains de l'ONU (UN Guiding Principles for Business and Human Rights). L'objectif est d'établir des recommandations pour leur application pratique dans le secteur bancaire.

Enfin des candidatures féminines!

ACTARES s'est félicitée qu'UBS et Credit Suisse aient enfin présenté des candidatures féminines pour leurs conseils d'administration. Les élections de Beatrice Weder di Mauro et d'Isabelle Romy à UBS, et d'Iris Bohnet à Credit Suisse, ont prouvé que l'on peut trouver des femmes ayant les capacités requises.

Rémunérations: comme d'habitude

Les rémunérations aux cadres dirigeants des deux banques continuent à heurter le sens commun, et nuisent à la paix sociale. ACTARES a donc recommandé le refus des rapports de rémunérations.

- www.cdproject.net (Carbone disclosure project, en angl.)
- www.urgewald.de (en allemand)
- tinyurl.com/cam7m7x (rapport BankTrack; en anglais)
- tinyurl.com/26h2dda (UN Guiding Principles; en anglais)

VIRAGE ÉNERGÉTIQUE CHEZ ALPIQ ET REPOWER?

La pression pour le tournant énergétique, dont le succès conditionnera notre destin, ne doit pas se relâcher. Les femmes aussi sont concernées, à moins de laisser l'énergie en mains masculines.

Vu l'importance de la question, ACTARES a pris part aux assemblées générales (AG) des sociétés Alpiq et Repower. La controverse porte en particulier sur des projets de centrales à charbon en Allemagne du Nord et dans le sud de l'Italie. Repower en est un partenaire direct, Alpiq indirect par sa participation de 25% dans Repower. L'actionnaire principal de Repower est le canton des Grisons (46%). En Suisse, les collectivités publiques occupent une forte position dans l'économie énergétique. Repower et Alpiq sont à près de 90% en main de communes et de cantons.

Droit à la parole des copropriétaires

Ces conditions offrent de bonnes chances d'avoir une influence aussi bien sur le plan politique que celui de l'actionariat. Dans les Grisons, les centrales à charbon sont combattues au parlement et par une initiative populaire. Avec de bons arguments: en tant qu'entreprise d'un canton touristique qui vante son air

pur, Repower devrait renoncer à des centrales dont la charge sur le climat correspondrait à environ 40% du total des émanations de CO₂ en Suisse!

Responsabilités partagées

La question du virage énergétique a été abordée dans les deux AG. ACTARES a demandé que l'on renonce aux énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables, avec le soutien d'organisations et de partis liés à la cause environnementale. Ce changement de cap paraît difficile aux hommes qui dirigent ces entreprises. Notre intervention à l'AG de Repower s'est donc terminée ainsi: «Messieurs, la Suisse entière vous observe!» Des conseils d'administration constitués exclusivement d'hommes, pour des entreprises majoritairement publiques, sont inacceptables.

- tinyurl.com/d6qz7nh (Texte de l'initiative; en allemand)

PROTECTION DU CLIMAT CHEZ SWISS RE ET ZURICH

Les objectifs de la politique climatique sont largement reconnus chez Swiss Re et Zurich Insurance. Pour les concrétiser, les responsables devraient porter une plus grande attention à l'urgence du problème et au potentiel d'une «économie verte».

Les Etats admettent que la température moyenne ne devrait pas augmenter de plus de 2 degrés car sinon notre vie est menacée par des changements climatiques et environnementaux. Les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites d'ici à 2050 d'au moins 80%. Les assurances sont particulièrement touchées par des situations météorologiques extrêmes. Quelle contribution peuvent-elles apporter pour la protection du climat? Y sont-elles prêtes si l'effet n'est pas positif sur les résultats trimestriels?



Sortir du nucléaire: oui, mais pas n'importe comment

Diminution d'émissions de CO₂ mais ...

Par ses analyses, ses courriers, ses interventions lors des assemblées générales de Swiss Re et Zurich, par un entretien avec cette dernière, ACTARES a cherché à délimiter les domaines d'actions possibles. Comme déjà constaté, des opportunités se situent au niveau interne où des mesures d'économies d'énergie et d'efficacité peuvent réduire les émissions de CO₂.

Dans le «Carbon Disclosure Project», le relevé des taux d'émissions de CO₂ au niveau mondial des grandes sociétés, Swiss Re se situe parmi les meilleures. Zurich y a aussi participé, sans être prête à rendre publiques ses réponses. Mais ces chiffres ne comprennent pas les effets sur le climat des choix d'investissements. A quoi sert-il que les bureaux soient au standard Minergie, si des fonds sont investis, par exemple, dans l'économie du charbon?

Une vision globale fait encore défaut

Le concept d'«économie verte» est à peine parvenu jusqu'aux assurances. Elles s'occupent des risques liés à la politique climatique, de la prévention et de la réduction des sinistres liés au climat, font des propositions de contrats et des recommandations adaptées aux nouveaux risques. Mais, pour une réduction massive des émissions de gaz à effet de serre, il faut une politique climatique qui couvre tous les secteurs d'activité. Ce n'est possible que si les directions reconnaissent l'urgence du problème et prennent leurs responsabilités. Les femmes seraient-elles plus sensibles à ces questions? La preuve n'a pu en être apportée jusqu'ici car ce sont presque toujours des hommes qui sont proposés aux élections aux conseils d'administration. Les femmes ne sont que 2 sur 11 (+1) pour Zurich. Une seule femme siège à Swiss Re (sur 11). On promet toutefois une amélioration pour l'an prochain. Attendons pour voir.

■ www.cdproject.net (Carbone disclosure project, en angl.)

Placements, une responsabilité à facettes

Les membres d'ACTARES le savent, investir son argent n'est pas anodin. En finançant une activité, on en assume une part de responsabilité.

Cela est aussi vrai pour les assurances et leurs placements. La durabilité, notamment leur impact climatique, devrait figurer en tête de leurs préoccupations. Le mot anglais «sustainability» reflète bien l'idée d'agir en sorte de préserver notre avenir.

Une autre démarche, l'investissement ciblé – traduction libre de «impact investing» – prend de l'ampleur. Si énergies renouvelables et technologies vertes sont incontournables, le cas d'école reste le microcrédit: un placement financier générateur de progrès qui n'aurait pas lieu autrement. Mais s'il poursuit le but social de combattre la pauvreté, le microcrédit ne garantit pas que les activités financées seront respectueuses de l'environnement. Donc «impact investing», mais pas sans durabilité.

HOLCIM A-T-ELLE CONSCIENCE DE SES RESPONSABILITÉS?

ACTARES a demandé à Holcim comment elle pensait résoudre un conflit qui dure au Guatemala depuis de nombreuses années. Un projet de carrière et de cimenterie est mené contre la volonté de la population. Les opposants font l'objet de menaces et de chicaneries.

Holcim est partenaire à 20% dans un projet d'exploitation de carrière et de construction d'une cimenterie sur la commune guatémaltèque de San Juan Sacatepéquez. Les autres 80% sont détenus par Cementos Progreso, une firme en main d'une puissante famille au Guatemala. Contrairement aux règles de «bonnes pratiques» reconnues aujourd'hui internationalement, la population locale n'a pas été consultée. Elle s'oppose majoritairement à ce projet car son revenu dépend principalement de la culture de fleurs, fruits et légumes

Population locale menacée

La résistance pacifique de la population n'a récolté que démonstrations de force et menaces de groupes occultes, d'instances administratives et du personnel de Cementos Progreso. Des responsables ont été tués ou arrêtés sous des prétextes futiles. Pour créer une route d'accès au projet, l'état d'urgence a été déclaré, et la construction s'est faite sous haute protection des militaires et de la police. La population ne peut pas compter sur une protection de l'Etat. La responsabilité d'Holcim pour la sécurité de la population concernée n'en est que plus fortement engagée.

Que fait Holcim?

Par courrier, ACTARES a demandé à Holcim ce qui avait été entrepris pour résoudre ce conflit. Sa première réponse ne l'engageait vraiment à rien. Ce n'est qu'après avoir insisté que sont venues des informations plus précises: Holcim affirme n'avoir en raison de sa participation minoritaire de 20% que peu d'influence; pendant la phase de planification, le représentant d'Holcim au Conseil d'administration de Cementos Progreso aurait bien tenté d'exercer son influence; aujourd'hui, une majorité de la population locale soutiendrait le projet.

A l'assemblée générale d'Holcim, ACTARES a mis en doute le fait qu'Holcim, une puissante multinationale, n'ait que si peu d'influence et a demandé comment, après des années de démonstrations de force et de menaces, il était possible d'avoir le soutien de la population. Holcim a répondu qu'elle-même ne le savait pas et qu'une décision définitive dans cette affaire



Une population locale dépossédée de ses terres

n'était pas encore intervenue. ACTARES demandera à poursuivre le dialogue afin d'obtenir des informations encore plus précises.

- www.mutiwatch.ch/de/p97000695.html (en allemand)
- tinyurl.com/cwqvej8 (Peace Brigades International)

Guatemala: une population impuissante

Au Guatemala, la population indigène a été durement touchée par une longue guerre civile jusqu'en 1996. Sous prétexte de lutte contre le communisme, des centaines de villages ont été détruits, plus de 200'000 personnes massacrées et un million d'entre elles déplacées.

Après la fin de la guerre, il a fallu attendre longtemps pour un retour à la normale. Sous protection internationale, les personnes déplacées ont pu revenir dans leurs villages. La violence s'est toutefois poursuivie en l'absence d'une justice fiable. L'économie et la politique, l'armée, la police et la justice restent sous la coupe d'un nombre limité de familles.

Depuis lors, la situation a peu évolué. Récemment une recrudescence de la violence a pu être observée. Mafia de la drogue et autres groupes armés rendent le pays peu sûr. Les conflits au Guatemala ne peuvent être analysés en dehors de cet arrière-plan. La population indigène majoritaire a une confiance très limitée dans les organes de l'Etat étroitement liés aux familles dominantes du pays.

NESTLÉ ET SA BATTERIE DE CUISINE

En une année ACTARES a remarqué une recrudescence des «affaires» concernant Nestlé. Lors de l'Assemblée générale 2012, elle a évoqué quelques cas comme exemples.

De l'étude sur «L'évaluation de la performance sociale et environnementale des entreprises» des HEC de l'UNIL jusqu'au dépôt de la plainte de ECCHR (Centre européen pour les droits constitutionnels) au sujet du meurtre d'un syndicaliste colombien, en passant par d'autres affaires juridiques (ATTAC), des articles de la Déclaration de Berne et Solidar (café au Mexique et en Colombie), le film «Bottled Life», des problèmes syndicaux récurrents, sans compter la plainte pour manquement à la sécurité alimentaire: la liste est longue et inquiétante.

d'ACTARES que Nestlé ait des difficultés à respecter partout la légalité, en s'appuyant sur la taille de l'entreprise pour expliquer l'existence d'affaires juridiques. Il minimise l'importance des trois cas cités, puis part en guerre contre la campagne «Droit sans Frontières», faisant valoir que la plainte de ECCHR n'a aucune base juridique et n'a été déposée que pour servir les buts de la campagne.

Demi-casserole et espoir d'anti-casserole

ACTARES a salué les progrès de reporting de durabilité de Nestlé, avec une meilleure référence aux indicateurs de la Global Reporting Initiative (GRI) et un début de reconnaissance de certains problèmes. Mais elle a relevé des lacunes et regretté que le rapport complet n'ait été disponible que quelques jours avant l'AG. Le président n'a pas apprécié, lui qui s'était emballé dans son enthousiasme: le rapport aurait obtenu la meilleure qualification de la part de la GRI, soit un A+. Mais il s'avère que la GRI ne décerne pas de qualification: une demi-casserole!

Seule la collaboration de Nestlé avec Fair Labor Association mise en place en été 2011 au sujet du travail des enfants dans les plantations de cacao fait exception: ACTARES attend les résultats avec espoir.

- www.ecchr.eu
- www.droitsansfrontieres.ch



Les positions d'ACTARES commentées par Peter Brabeck

Les casseroles

En assemblée générale (AG), ACTARES a demandé à Peter Brabeck comment il voyait la situation de Nestlé évoluer à court terme. Après avoir accusé ACTARES de profiter de la tribune pour faire valoir ses positions sans être intéressée par la réponse, il réfute la crainte

SERONO, UN NAUFRAGE ÉVITABLE?

Coup de tonnerre ce 24 avril 2012: Merk Serono annonce la fermeture de son siège de Genève. Certes, la société peine à trouver un successeur au Rebif, médicament phare contre la sclérose en plaques. Mais, en 2007, l'arrivée de Merk avait été présentée comme un gage de survie pour Serono. C'est un sentiment de trahison qui envahit les actionnaires d'alors, particulièrement les membres d'ACTARES. Sur la forme, Merk a procédé de la pire manière, annonçant sa décision sans préavis et sans consultation des partenaires sociaux. Et l'offre de conserver une partie du personnel moyennant un dé-

ménagement en Chine, aux USA ou en Allemagne dégage un goût amer de mépris arrogant, déplorable pour une société dont le métier est de soigner. Sur le fond, on peine à voir la nécessité de déplacer des unités de recherche à l'autre bout du monde. Leur activité peut en effet s'exercer à peu près n'importe où, a fortiori à Genève. ACTARES a demandé des explications à Merk et attend les réponses avec impatience.

- tinyurl.com/cgvnbe3 (Comm. de presse du 25.4.2012)

AMÉLIORATION DES RAPPORTS CHEZ ROCHE

Lors de l'Assemblée générale de Roche, ACTARES a pu relever la qualité du rapport environnemental, primé aussi bien par le «Dow Jones Sustainability Index» que par «Öbu», le réseau des entreprises sensibles à l'environnement.

ACTARES continuera à observer attentivement la mise en œuvre et la validation de cette stratégie de durabilité. Même dans des conditions difficiles, les mêmes standards doivent être respectés dans le monde entier, par exemple pour les études cliniques sous-traitées à des entreprises externes. Roche a répondu que la garantie de voir ces études être menées correctement est assurée par le haut niveau de formation du personnel médical qui en est chargé.

D'autre part, ACTARES estime que les rémunérations pratiquées à la tête de l'entreprise sont inacceptables, dépassant largement la norme. De plus, le président du Conseil d'administration reçoit un bonus en liquide dépendant du résultat annuel, ce qui ne respecte pas les principes de bonne gouvernance. ACTARES a recommandé de refuser le rapport de rémunérations.

- www.sustainability-index.com (en anglais)
- www.oebu.ch

ATTEINTES À LA RÉPUTATION DE NOVARTIS

Lors de la dernière Assemblée générale de Novartis, ACTARES a salué l'accord sur les places de travail à Nyon et à Bâle, et posé des questions sur la sous-traitance d'études cliniques à des prestataires extérieurs.

ACTARES aussi est soulagée de l'accord trouvé au sujet des places de travail à Nyon et à Bâle. Mais le comportement de Novartis a été jugé incompréhensible.

Une très grande maladresse

L'annonce presque simultanée de licenciements massifs et de profits juteux a été reçue comme une provocation bien inutile, qui a nui à la réputation de l'entreprise en Suisse. Pour le public, il s'est agi d'un chantage. Une entreprise consciente de ses responsabilités aurait dû dès le début chercher une solution dans la concertation.

Sous-traitance d'études cliniques

Dans les pharma, la tendance est de sous-traiter les études cliniques à des prestataires extérieurs, les Clinical Research Organizations ou CRO. ACTARES voulait savoir pourquoi Novartis se retirait de ce domaine d'activité, quelle était la proportion de ces études externalisées, dans quels pays elles étaient effectuées et comment il était possible de garantir le respect des plus hauts standards de protection des personnes.

Tout ne serait pas encore sous contrôle?

Novartis a répondu que le 70 % des études seraient effectuées à l'interne. La sous-traitance serait liée à des questions de flexibilité, ou, parce ce qu'un savoir particulier, dont elle ne disposait pas, était nécessaire. Le déplacement des études dans d'autres pays serait aussi dû au fait de s'implanter là où se trouve le marché pour ces médicaments.

Il serait planifié de consolider les activités d'externalisation et de coopérer avec une sélection de partenaires stratégiques. Pour le moment, la multiplicité des partenaires rendrait la vision d'ensemble difficile et ne permettrait pas de toujours garantir le respect des plus hauts standards. Une offre de dialogue a été faite à ACTARES pour une information plus détaillée.

Des rémunérations encore démesurées

A l'Assemblée générale, Actares a critiqué le fait que, cette année, aucun vote sur le système de rémunérations n'a été inscrit à l'ordre du jour. Malgré le nombre important de votes négatifs en 2011, aucune réforme n'a été envisagée. Un affront pour les actionnaires.

- tinyurl.com/cl7nblf (Comm. de presse du 22.2.2012)

PARAQUAT, BOMBE À RETARDEMENT?

En France, un tribunal a condamné Monsanto, un concurrent de Syngenta, pour des atteintes à la santé dues à l'usage d'un dés herbant chez un paysan. Que Syngenta fasse bientôt l'objet d'accusations similaires pour des atteintes liées à l'usage du Paraquat n'est qu'une question de temps.

Dans le procès contre Monsanto, un lien de cause à effet a été établi pour la première fois entre une maladie et l'usage d'un herbicide. Ce jugement est significatif et va probablement ouvrir la voie à d'autres procès et jugements.

Violation de droits humains

La commercialisation du Paraquat, un herbicide hautement toxique, est mise en cause de nombreuses parts. En Europe, il n'est pratiquement plus utilisé. Aux Etats-Unis, son usage est limité et soumis à des règles strictes. Il est évident qu'on doit aussi y renoncer dans les pays en développement. Un avis récent du ECCHR (Centre européen pour les droits constitutionnels) constate qu'en raison d'une utilisation inadéquate du Paraquat dans les pays en développement, par du personnel mal formé et mal équipé, des droits humains sont violés. Syngenta en serait co-responsable et ne respecterait pas son devoir de diligence.

Un mode de défense bien connu

Pour ne pas devoir entrer en matière sur le contenu du rapport, Syngenta critique la méthode et des erreurs factuelles, notamment le fait que ce soient des études externes qui aient eu mandat de juger de ces

critiques. Syngenta cherche ainsi à gagner du temps, une attitude fâcheuse et à très courte vue.

Des informations lacunaires

Lors d'une discussion avec Syngenta, ACTARES a relevé, sans être contredite, que les données disponibles sur les accidents dus à l'utilisation du Paraquat étaient clairement insuffisantes. Les accidents répertoriés ne représentent qu'une partie de la réalité.

En Amérique centrale, par exemple, on estime la proportion d'accidents non déclarés à 90%, la plupart des personnes touchées n'ayant pas accès aux hôpitaux ou aux dispensaires.

Est-il déjà trop tard?

Contre toute logique, Syngenta s'accroche à ce produit dépassé. Même la menace prévisible de plaintes est inopérante. On doit hélas réaliser que seules d'importantes pertes financières pourront faire évoluer cette attitude.

■ www.ecchr.eu

HUMEUR

BONNE PARTICIPATION

par Roby Tschopp

La cotation en bourse d'une société permet à un large public d'en devenir actionnaire et d'en partager le risque entrepreneurial. Les chances de rendement peuvent être importantes, par le biais des dividendes ou de l'appréciation du cours de l'action, mais la perte peut être totale. Le capital-actions sera perdu en cas de faillite, ou sérieusement entamé en cas de difficultés. Normal donc que l'actionnaire puisse, lors de l'assemblée générale, influencer les décisions cruciales de sa société.

Or, cet équilibre des risques et des responsabilités est mis à mal lorsqu'un actionnaire, ou un groupe d'actionnaires, détient la majorité des actions. Lors de la cession de Serono à Merk, accepter ou refuser était pour l'actionariat issu du public une question de pure rhétorique.

La situation est analogue pour Swisscom, Repower, Alpiq et d'autres. Dans ces cas, pourquoi ne pas proposer des bons de participation et s'épargner des assemblées générales alibi? Cela aurait au moins le mérite de la clarté.

LES VOTES EN 2012

Chaque hiver, les lignes directrices et la stratégie de vote d'ACTARES sont réexaminées à la lumière de l'actualité. Des priorités sont ainsi définies pour la saison des assemblées générales; elles peuvent influencer la proportion de votes positifs et négatifs.

Comme de coutume, ACTARES a établi et publié en 2012 des recommandations de votes pour les 20 plus grandes sociétés cotées à la bourse suisse, auxquelles il faut ajouter Alpiq et Repower. Au total, 251 propositions ont été soumises aux actionnaires dont 159 ont rencontré l'approbation d'ACTARES, soit 63%. Cette proportion est en hausse par rapport à l'année précédente. Les détails de ces positions de vote peuvent être consultés sur le site internet d'ACTARES (www.actares.ch), rubrique «Positions de votes» ou commandés au secrétariat.

Priorité au climat

Le réchauffement climatique représente un danger incontestable à long terme et une urgence à court terme. Rester les bras croisés est une attitude irresponsable, c'est pourquoi ACTARES refuse la décharge lorsque les mesures de réduction d'émission de gaz à effet de serre sont insuffisantes ou insuffisamment documentées.

Des rémunérations toujours excessives

Une nette majorité d'entreprises soumettent leur rapport ou leur plan de rémunérations au vote consultatif de l'assemblée générale, ce qui permet de quantifier l'opposition. ACTARES estime qu'un refus supérieur à 15% doit avoir des conséquences sur les rémunérations de l'année suivante, faute de quoi la réélection des membres du conseil d'administration est remise en question. Il est difficile d'estimer l'impact de ces

votes. UBS a subi cette année un désaveu (page 2). Et à l'étranger, certaines sociétés ont dû faire marche arrière.

Distribution de réserves d'apport de capital

La distribution de dividendes à partir des réserves d'apport de capital, qui échappent à l'impôt en Suisse, a donné lieu à de vives discussions, et pas seulement chez ACTARES, qui a décidé d'accepter cette pratique, après avoir pratiqué l'abstention en 2011. La Suisse étant une démocratie à tous les effets, on ne peut pas reprocher cette pratique aux entreprises.

Votes d'ACTARES du 01.06.2011 au 30.05 2012

	oui	non	abst.	total
Rapports, comptes	14	8	1	23
Rémunérations	2	16	-	18
Décharge organes	5	16	-	21
Utilisation bénéfice	27	-	2	29
Réélections cons. adm.	60	29	-	89
Élections cons. adm.	14	15	-	29
Réduction capital	2	4	-	6
Augmentation capital	3	-	-	3
Modifications statuts	7	-	-	7
Election organe révision	24	-	-	24
Divers objets	1	1	-	2
Total	159	89	3	251

Frondes bancaires d'outremer

Si les rémunérations au sommet d'UBS suscitent l'opposition d'une frange toujours plus large de son actionariat, au-delà des frontières helvétiques la résistance prend aussi de l'ampleur.

Ce printemps, 55% des actionnaires de Citigroup ont refusé lors d'un vote consultatif l'attribution de 14 millions de francs au CEO Vikram Pandit.

Au Royaume-Uni, ce sont 27% des actionnaires de Barclays qui ont dit non aux rémunérations, pour

5% d'abstentions. Le vote britannique est contraignant et le président a présenté ses excuses pour les 26 millions de francs versés au CEO Bob Diamond. Si les deux banques ont annoncé ne pas pouvoir ignorer ces résultats, elles ne donnent pas l'impression de vouloir suivre l'exemple de KeyCorp. En 2010, la caisse d'épargne de la Côte Est avait réduit le salaire de son directeur général d'un demi-million suite à la grogne de ses actionnaires.

ENTRETIEN

JEAN LAVILLE

Jean Laville, expert en finance responsable et en responsabilité sociale des entreprises (RSE), est vice-président de «Sustainable Finance Geneva» (SFG), organisation vouée depuis 2008 à promouvoir les concepts de durabilité au sein de la communauté financière genevoise. Gérant d'actifs financiers au sein de la fondation Ethos et de la banque Pictet, il a mené plusieurs études sur la RSE.

ACTARES: Faut-il encore, en 2012, sensibiliser le monde financier à la durabilité? Une majorité des grandes entreprises publient d'excellents rapports sociaux et environnementaux.



Jean Laville, Sustainable Finance Geneva (v.-prés.)

Jean Laville: Même si on observe des progrès, la communication extra-financière (ESG) des entreprises reste dépendante de leur bon vouloir et ne facilite pas les analyses comparatives pertinentes. En Suisse, parmi les 100 plus grandes entreprises cotées, à peine un tiers communique de façon structurée ses émissions de CO₂ selon l'enquête du «Carbon Disclosure Project» et seules 29 appliquent le standard de reporting ESG du «Global Reporting Initiative».

A côté de démarches d'investissement socialement responsable et d'actionariat actif, «impact investing» est une expression qui s'entend de plus en plus. Renforcement ou dispersion des efforts?

Nous assistons à une évolution intéressante avec l'émergence de l'«impact investing». Son objectif est le financement d'activités dans les régions défavorisées qui créent une valeur positive pour la population de la base de la pyramide. Les méthodes utilisées influencent positivement l'investissement responsable traditionnel. C'est un bon exemple de la vitalité et du dynamisme de ce secteur.

SFG répertorie la philanthropie comme une facette de la durabilité. N'y a-t-il pas une certaine hypocrisie à engranger des gains en provoquant des dégâts humains ou écologiques pour ensuite reverser une partie de ces gains en guise de réparation?

Dans ses activités, SFG prend en compte la philanthropie car elle vise, à travers des financements directs, un impact environnemental et social positif et durable. Dans ce sens, la philanthropie fait partie du secteur de la finance responsable. Une approche responsable de la philanthropie exige que les actifs financiers qui alimentent les projets soient gérés en cohérence avec le concept de développement durable. La main droite ne peut ignorer ce que fait la main gauche. SFG est d'avis que les fondations d'utilité publique, par exemple, devraient adopter systématiquement une politique d'investissement responsable.

Après tant d'efforts pour rendre la finance et l'économie durables, on se trouve bien loin du but. Vaut-il la peine de continuer sur cette voie?

La réponse est assez simple: on ne peut pas revenir en arrière. Seule une finance responsable au service d'une économie durable peut créer les conditions d'une prospérité à laquelle nous aspirons. Le succès n'est cependant pas garanti et demande l'évolution des mentalités du secteur économique et financier. C'est pour favoriser cette prise de conscience et pour inviter les professionnels de la finance à s'engager que SFG a publié en mai 2012 ses «Individual Principles for the Responsible Investor»: «I know, I apply, I share». Ils sont une application du «penser global» et du «agir local». SFG est ouverte à toutes les personnes intéressées et constitue une plateforme d'information et d'échange ouverte.

- www.sfgeneva.org (en anglais)
- www.cdproject.net (Carbone disclosure project, en angl.)
- www.globalreporting.org (en anglais)

PROJET COMMUN POUR ECOS, L'ARPIP ET ACTARES

L'actionnariat indirect est un statut partagé par la plupart des Suissesses et des Suisses, de par leur affiliation à une caisse de pensions. Dès sa fondation, ACTARES s'est intéressée à cette réalité et a entrepris plusieurs actions pour mieux la cerner.

Aujourd'hui, un projet est lancé avec deux partenaires de premier plan afin de connaître la pratique des caisses de pensions en matière de durabilité et d'exercice de leurs droits d'actionnaires. L'ARPIP, Association des représentants du personnel dans les institutions de prévoyance, est déjà connue des membres d'ACTARES (cf. N° 19).

L'autre partenaire est Ecos, célèbre bureau de conseil bâlois spécialisé dans le développement durable. Depuis 25 ans, Ecos compte à son actif de nombreuses réalisations, comme la mise sur pied chaque année de la foire «Nature» à Bâle ou la réalisation du pavillon «Manna» lors d'Expo.02 à Neuchâtel. Une garantie de professionnalisme du meilleur augure pour la réalisation de ce projet.

- www.ecos.ch
- www.arpip.ch

SOUTIEN DE LA VILLE DE GENÈVE

En Suisse, les communes et les cantons prennent toujours plus conscience de la dimension écologique et sociale de leurs actes.

La Ville de Genève et sa caisse de pensions ont adopté une charte éthique et se sont engagées dans une politique d'investissement socialement responsable. Dans cet esprit, la Ville a accordé à ACTARES un don

unique de 10'000 francs, comme contribution à une «économie financière transparente et responsable».

ACTARES, depuis peu, tente de mieux se faire connaître des collectivités publiques. Ces contacts commencent à porter leurs fruits: après Genève, d'autres communes se sont déclarées prêtes à soutenir ACTARES ou à en devenir membres.

NOTE DE LECTURE

LES PARADIS FISCAUX ENTERRENT LA DÉMOCRATIE

Les prestations des paradis fiscaux, comme l'écrit Nicholas Shaxson dans son dernier ouvrage, visent à contourner les lois: lois fiscales, lois sur les successions, régulations des marchés financiers, etc. Pas question de contrôle démocratique et de responsabilité! Les clientèles de ces prestations ne sont pas en première ligne de riches particuliers ou des dictateurs douteux, mais des banques et leurs gros clients ainsi que les multinationales.

Shaxson démêle l'écheveau des places financières off-shore – il en dénombre près d'une soixantaine dans le monde –, pas seulement des îles exotiques, mais aussi les Iles Anglo-normandes, le Delaware, la City de Londres, et – last but not least – la Suisse.

Les sociétés multinationales se servent entre autres de centaines de filiales dans les places financières off-

shore pour optimiser leurs flux financiers et minimiser leurs impôts. En font les frais les PME, et nous bien sûr, les citoyennes et les citoyens!

- Nicholas Shaxson, 2012, Les paradis fiscaux: Enquête sur les ravages de la finance néolibérale. Ed. André Versaille ISBN-10: 2874951803, 380 pages, env. frs 25.–



ASSEMBLÉE DES MEMBRES D'ACTARES

Merci de réserver d'ores et déjà la date de la prochaine Assemblée des membres d'ACTARES:

Mardi 27 septembre 2012, dès 17 heures 15
(Lieu et indications définitives avec l'invitation)

Le thème qui sera abordé cette année par le biais d'une intervention externe est celui de la place des femmes à la tête des grandes sociétés. Pour ACTARES, il s'agit d'un thème prioritaire, qui se traduit par des positions de vote tranchées et sans équivalent; les

justifications habituelles comme la «recherche des meilleures compétences» ne sont pas satisfaisantes. Les sociétés doivent préparer activement leur relève et cesser d'espérer qu'elles trouveront le moment venu les personnes dont elles auront besoin.

L'invitation détaillée avec l'ordre du jour ainsi que la documentation parviendront à nos membres en temps utile. Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreuses et nombreux à cette occasion.

STAGE AU SECRÉTARIAT D'ACTARES

Olga Khomula renforce pendant quatre semaines le secrétariat d'ACTARES en participant notamment à un projet dédié aux placements des compagnies d'assurances actives en Suisse. Ses recherches portent sur la structure et le volume de leurs investissements dans le but d'évaluer, par la suite, leur impact climatique sous l'angle des émissions de gaz à effet de serre.

De nationalité ukrainienne, Olga possède des connaissances approfondies de plusieurs langues pratiquées

lors de ses études et de ses stages aux Etats-Unis, au Canada, en France et en Russie. Elle étudie actuellement l'économie et le droit international à l'Université de Savoie à Chambéry. Elle se destine à travailler pour un développement économique respectueux de la durabilité et des investissements responsables. ACTARES représente à ses yeux un espace d'échanges, de dialogue et de réflexions économiques qui peut contribuer à son perfectionnement.

IMPRESSUM

Lettre d'information n°25

Tirage en français: 900 exemplaires / en allemand: 1200 exemplaires

Ont participé à la rédaction et à la traduction de ce numéro:

Richard Bisig, Sophie de Rivaz, Antoinette Hauri, Catherine Herold, Olga Khomula, Ruedi Jörg, Rudolf Meyer, Jean-François Rochat, Roger Said, Sybille Schlegel-Bullock, Annemieke Stössel, Roby Tschopp

Photos: R. Meyer, J.-F. Rochat, R. Tschopp, Peace Brigades International

Mise en page/impression: Gegendruck GmbH, Neustadtstr. 26, 6004 Lucerne

Impression sur papier 100% recyclé, Cyclus Offset

Avec le soutien de la Ville de Genève, Département des finances et du logement

Cette lettre est distribuée aux membres d'ACTARES et à toute personne intéressée

ADRESSES

ACTARES

CP 171, CH-1211 Genève 20

Tél. 022 733 35 60

Fax 022 733 35 80

CP, CH-3000 Berne 23

Tél. 031 371 92 14

Fax 031 371 92 15

E-mail: info@actares.ch

www.actares.ch

CCP: 17-443480-3